



Communiqué de presse du 12 avril 2011 :

ITALIE : PLUS DE 20.000 CLANDESTINS TUNISIENS

Depuis l'instauration d'une « nouvelle démocratie » en Tunisie, les Tunisiens fuient leur terre pour aller chercher du travail et des avantages sociaux en Europe. Depuis ces événements, plus de 20.000 Tunisiens, immigrés clandestins ou illégaux, ont débarqué à Lampedusa en Italie. L'Italie envisage de distribuer des permis de séjour italiens à tous les clandestins afin qu'ils puissent librement se déplacer en Europe.

Face à une telle situation, la France, par la voix de son ministre de l'intérieur et de l'immigration, **Claude Guéant**, a martelé que «tous les moyens de droit» pour faire appliquer les textes et renvoyer de l'autre côté de la frontière les migrants tunisiens en situation irrégulière seront utilisés. Il a rajouté que «Si les conditions ne sont pas remplies lors des vérifications de la police française, la France est en droit de faire réadmettre par l'Italie la personne qui ne les remplit pas. C'est précisément ce que nous allons faire ». Il a annoncé la mobilisation d'une compagnie de CRS supplémentaire «pour des contrôles serrés et extrêmement vigilants près de la frontière, dans les gares et les aéroports ».

Le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)** se félicite des propos de bon sens de **Claude Guéant**, ministre de l'intérieur et de l'immigration.

Le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)** réaffirme son opposition à toute nouvelle immigration, clandestine ou non, en France. La France doit être ferme dans l'application des textes qui régissent l'entrée sur son territoire. Au moment où notre pays traverse une situation économique difficile et où beaucoup de jeunes et de moins jeunes sont au chômage, les Français ne supporteraient pas un tel état de fait.

Le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)** rappelle ses campagnes militantes sur le thème :

